

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2014**

Etaients présents : tous les conseillers municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'attribuer au Trésorier l'indemnité de conseil au taux maximum (M. PERRIN du 1.01 au 30.06 et M. PRIN du 1.07 au 31.12) 13 voix pour, 2 abstentions ;
- Réévalue les indemnités versées aux agents et autorise le paiement des heures supplémentaires réellement effectuées 15 voix pour ;
- Accepte, à l'unanimité, la modification des statuts du SICECO ;
- Accepte la nouvelle convention d'accueil des animaux errants proposée par le Refuge de Jouvence à Messigny 0.5 € par habitant et par an (2 contre, 4 abstentions, 9 pour) ;
- Redéfinit les délégations de compétence données par le Conseil Municipal au Maire (15 voix pour) ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- d'un arrêt de bus supplémentaire à l'étude (Rue des Ducs de Bourgogne) entre la Place Derrière les Meix et la Place des Chenevières ;
- des devis en cours pour isoler les combles de la Mairie et de la médiathèque (aides financières possibles) ;

Monsieur Yves PAUTET Adjoint responsable de la voirie fait part de différents travaux qui devraient avoir lieu dans les mois à venir (Rue Jean sans Peur, Carrefour Grande Rue et Carrefour Rue d'Amont) et demande au Conseil de réfléchir sur le nom de la future impasse du Lotissement du GFA de la Liote ;

Monsieur Claude VERDREAU Adjoint responsable des Bâtiments et de l'éclairage public fait part de l'obligation d'éteindre les lumières qui éclairent les monuments la nuit, de l'avancement du projet sur le terrain face à la Boulangerie « Opération Eco-village possible avec le Conseil Régional » ;

Madame Sylvie BOUBAULT, Adjointe responsable du Conseil Municipal Jeunes annonce la mise en place d'un nouveau conseil jeunes et les premières actions menées très prochainement (opération village propre...)

Mme Catherine BERTET , Adjointe aux finances et déléguée à la Communauté de Communes demande aux différentes commissions de réfléchir aux travaux à envisager en 2015 afin de préparer le budget 2015 et se propose au prochain Conseil d'exposer les différentes actions menées par la Communauté durant les six derniers mois.

Le Maire,
Hubert SAUVAIN